**Mise à disposition du tableau des produits impliqués dans l’incendie qui a frappé l’installation Lubrizol**

**A- Eléments de contexte**

Comme le Premier Ministre s’y est engagé, la liste complète des produits qui ont été touchés par l’incendie est publiée. Tous ces produits se trouvaient en quantité variable, et tous n’ont pas entièrement brûlé.

Ces produits sont répartis par catégories de danger. Tous les produits ne sont pas dangereux. La dangerosité dépend de la quantité présente, du devenir des molécules après avoir brûlé et de la manière dont on est exposé (contact cutané, inhalation, ingestion).

1) En urgence, certains produits toxiques aigus classiques dans les feux d’hydrocarbures ont été recherchés par les pompiers pour éliminer ceux qui ont un impact immédiat sur la santé.

En leur absence, aucune évacuation n’a été décidée mais une zone de confinement a été établie et des mesures de précaution prises (écoles).

2) Une campagne de prélèvements (air, eau, sols, aliments…) a été engagée dès le début de l’accident.

3) Sur la base de la liste communiquée et en s’appuyant sur l’expertise de l’INERIS et de l’ANSES, le plan de prélèvement sera adapté et si nécessaire complété afin de procéder à une évaluation quantitative des risques sanitaires qui se déroulera pendant plusieurs semaines.

4) En fonction des résultats de cette évaluation, une surveillance sanitaire adaptée sera mise en place.

**C- Données publiées**

Le site Lubrizol est un site industriel classé Seveso seuil haut au titre de la règlementation sur les installations classées pour la protection de l’environnement (ICPE). A ce titre, le stockage des produits chimiques sur ce site est strictement encadré.

3 documents sont mis à disposition :

* **1. Le tableau exhaustif des substances impliquées dans l’incendie, tel que communiqué par l’exploitant.**

Ce tableau mentionne pour chacune des références des produits les quantités présentes impliquées dans l’incendie ainsi que les catégories de danger associées pour chaque référence.

Il fait apparaître une quantité totale de produits impactés par l’incendie de 5262 tonnes.

* + Le premier onglet indique par référence produit le lieu de stockage et les quantités présentes.
	+ Le deuxième onglet mentionne par référence produit les mentions de dangers telles que définies par le règlement européen CLP sur l’étiquetage des produits chimiques. Chaque produit peut comporter plusieurs mentions de dangers (ex : irritant et éco-toxique).

Le tableau des catégories de dangers et conseils de prudence définis par le règlement CLP sont disponibles dans les pdf joints en annexe.

* **2. En complément, les dix produits présents dans l’entrepôt A5, en plus grande quantité, tel que communiqué par l’exploitant.**

Le tableau annexé décrit le nom des substances composants ces produits, ainsi que les catégories de danger associées.

* **3. Enfin, le tableau des produits détruits l’incendie, classés par type d’usage, transmis par l’exploitant.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Type de produit présent** | **Proportion** | **Tonnes** |
| **Produits finis :** Additif multi-usages | 62,88% | 3308 |
| Améliorant de viscosité | 13,53% | 711 |
| Dispersant | 4,21% | 221 |
| Huile vierge | 4,18% | 219 |
| Détergent | 3,99% | 209 |
| Additif anti-usure | 3,54% | 186 |
| Additif pour carburant diesel | 2,47% | 129 |
| Abaisseur du point de congélation | 2,24% | 117 |
| Additif pour le travail des métaux | 1,06% | 55 |
| Additif pour réduction des frottements | 0,60% | 30 |
| Solvant | 0,51% | 27 |
| Autres | 0,48% | 25 |
| Additif anti-corrosion | 0,31% | 16 |
| Quantité totale de produit détruite dans l'incendie | 5253 tonnes |